

Charte RSE CNFCE

Responsabilité Sociale et Environnementale

Le CNFCE est un organisme de formation fondé en 2005, et dont le métier est d'accompagner ses clients dans le développement des compétences de leurs salariés.

Conscient de ses responsabilités, le CNFCE s'engage à prendre en compte les impacts sociaux, économiques et environnementaux dans l'ensemble de ses décisions, actions, et services rendus à ses clients.

La Charte de Responsabilité Sociale et Environnementale du CNFCE s'articule autour des trois axes suivants, sous la responsabilité de Renaud BAUDIER, Président du CNFCE :

- ➔ Développement durable
- ➔ Politique sociale
- ➔ Écosystème et orientations sociétales

- Développement durable -

Politique informatique

L'objectif est de réduire l'impact de nos systèmes d'information sur l'environnement.

- Choix d'hébergeurs éco-responsables (OVH, AWS)
- Stockage des données au sein d'outils mutualisés pour limiter la consommation des ressources
- Limitation des impressions : dématérialisation totale des documents externes (formateurs, clients, stagiaires) ainsi que des documents et processus internes
- Rationalisation des impressions : réduction du volume d'impressions et choix du rectoverversion/noir et blanc, réutilisation des papiers non-utilisés comme brouillons, etc...
- Gestion des postes de travail : organisation de la fin de vie des différents matériels, réduction de la consommation électrique du parc informatique (extinction des postes chaque fin de journée, etc...)
- Signature électronique des documents via l'utilisation des outils YouSign et SoWeSign (contrats clients, formateurs, émargements des participants, etc...)
- Utilisation contrôlée d'Internet et des emails : campagnes régulières de sensibilisation, guide des bonnes pratiques interne, etc...

Gestion des déchets et réduction de la consommation énergétique

- Limitation de l'usage du plastique : fontaine à eau, gourdes en verre, tasses à café individuelles, vaisselle lavable, etc...
- Recyclage des gobelets en carton recyclable : partenariat avec Les Joyeux Recycleurs <https://lesjoyeuxrecycleurs.com/>
- Extinction des chauffages/climatiseurs et éclairages en dehors des horaires d'ouverture des bureaux
- Suppression arbitraire de nos supports de cours au format papier au profit de l'envoi par email
- Mise en place du tri sélectif, photocopieurs à encres solides
- Sensibilisation de nos collaborateurs aux actions possibles pour la réduction de la consommation d'énergie

Réduction des déplacements et valorisation des modes de transports collectifs

- Sensibilisation auprès de nos formateurs sur l'utilisation des transports en commun lors de leurs déplacements (train, métro, bus)
- Minimisation des déplacements et rendez-vous extérieurs grâce à la visio-conférence
- Prise en charge de la moitié des titres de transports de nos collaborateurs
- Mise en place du télétravail permettant de diminuer les déplacements domicile-entreprise à raison de 2 fois par semaine
- Contrats de location de véhicules de fonction/service électriques ou hybrides

Soutien d'acteurs engagés dans la sauvegarde de l'environnement

- Compensation de l'intégralité des émissions de CO2 : le CNFCE finance un projet de compensation du label « Bas carbone » porté par le ministère de la transition écologique
- Soutien d'action de reforestation : une formation planifiée = un arbre planté. A ce jour, le CNFCE a contribué à la plantation de près de 8000 arbres (Planète Urgence Groupe SOS)
- Parrainage de deux ruches pour lutter pour la sauvegarde des abeilles (Un Toit pour les Abeilles)
- Nettoyage des bureaux/locaux par un partenaire utilisant des produits 100% écologiques

- Politique sociale -

Diversité et égalité des chances

Le CNFCE est engagé dans le développement d'une culture de promotion de l'égalité des chances, du respect de l'autre et de ses différences :

- Engagement appliqué à toutes les étapes de la gestion des ressources humaines : embauche, formation, avancement, promotion professionnelle, etc...
- Politique de recrutement : tous les candidats sont évalués selon des critères objectifs, garantissant l'équité du processus de recrutement
- Égalité dans le partage des responsabilités hommes/femmes
- Lutte contre toutes formes de discrimination, qu'elle repose sur le genre, l'origine ethnique, la religion, l'âge, le handicap ou tout autre caractère protégé par la loi et nous nous engageons pour le respect de la diversité.

Développement des compétences des collaborateurs

Le CNFCE encourage le développement professionnel et personnel de nos collaborateurs, tout au long de leur parcours. Nous leur offrons des opportunités de promotions internes et de formation afin de consolider leurs acquis et développer leurs compétences.

Par ailleurs, le CNFCE est membre du Pacte pour les compétences, action phare de l'Agenda européen des compétences : https://pact-for-skills.ec.europa.eu/index_en .

Le Pacte vise à soutenir les organisations publiques et privées dans le développement et la requalification de leurs compétences, afin qu'elles puissent prospérer grâce aux transitions vertes et numériques.

Santé et sécurité

Le CNFCE s'engage à fournir un environnement de travail sûr et sain à tous ses collaborateurs :

- Nous nous conformons aux normes de santé et de sécurité au travail en vigueur et nous nous engageons à instaurer des mesures préventives pour éviter les accidents, les blessures et les risques professionnels
- Nous encourageons la formation de nos collaborateurs pour assurer leur sécurité au travail
- Nous luttons contre les risques psychosociaux et cherchons à identifier les facteurs de stress, les situations de harcèlement et les déséquilibres de charge de travail.

Management de proximité engagé sur une dynamique de reconnaissance, d'épanouissement professionnel et d'accompagnement

- Accompagnement individuel tout au long de la carrière au sein du CNFCE : entretiens de fin de période d'essai, entretiens d'étape réguliers, entretien annuel d'évaluation, etc...
- Mise en place d'un parcours d'intégration « Onboarding » à l'embauche pour favoriser la compréhension des métiers.

Engagement bien-être et services aux collaborateurs

Le CNFCE met en place une gamme d'avantages et services à destination de ses collaborateurs :

- Horaires flexibles et adaptés à l'équilibre vie personnelle/vie professionnelle
- Mutuelle d'entreprise prise en charge des cotisations à 100% par l'entreprise
- Titres restaurant dématérialisés pris en charge à 50% par l'entreprise
- Séminaire annuel d'entreprise, événements à thème, événements extérieurs
- Plateforme CE d'offres avantageuses : sorties, tickets cinéma, voyages, et... avec prix négociés
- Accès à une salle de sport dans les locaux de l'entreprise et à une salle d'eau (douche et évier)
- Espace détente avec canapés, espace cuisine, livraison de fruits frais, jus et boissons / collations /, thé et café à disposition, etc...

- Écosystème et orientations sociétales -

Lutte contre la corruption et les conflits d'intérêt

Le CNFCE accorde une grande importance à prévenir tout conflit d'intérêt impliquant nos collaborateurs ou nos fournisseurs.

Le CNFCE prohibe toute forme de corruption dans nos relations et nous sommes vigilants à ce qu'aucun de nos collaborateurs ne puisse passer des commandes à titre privé et personnel aux entreprises avec lesquelles il est en rapport dans le cadre de son activité professionnelle.

En application, chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de l'entreprise ou qui pourraient nuire à celle-ci.

Concurrence



Le CNFCE s'engage à respecter les règles relatives au droit de la concurrence et à s'interdire toute pratique ayant pour conséquence d'entraver le libre jeu de la concurrence.

Transparence

Le CNFCE s'engage à traiter honnêtement ses parties prenantes (clients, formateurs, collaborateurs, partenaires, etc...), notamment en transmettant les informations demandées et en répondant à l'ensemble des questionnements qui leur sont liés. Les informations transmises sont fiables, transparentes et véritables.

Engagements en faveur de la formation des personnes éloignées de l'emploi

Le CNFCE collabore avec des organismes en faveur de la formation de personnes exclues socialement ou en difficulté professionnelle. Dans le cadre de nos actions sociétales, le CNFCE est donc partenaire des entités suivantes :

- L'ANRH : association pour l'insertion et la Réinsertion professionnelle et humaine des Handicapés
- Humando : groupe solidaire en Ressources Humaines valorisant l'insertion professionnelle
- Emmaüs France : association pour aider les personnes victimes d'exclusion sociales

Le CNFCE soutient les efforts de ces organismes en leur faisant bénéficier de formations portant sur l'efficacité professionnelle, le développement des compétences métiers et la santé et sécurité au travail.

Confidentialité des informations et RGPD

Le CNFCE s'engage à respecter la confidentialité et la sécurité des informations confidentielles reçues de ses collaborateurs, clients ou autres parties prenantes et à ne pas les détourner de leur usage initial.

Les collaborateurs du CNFCE s'engagent sur ce point lors de la signature de leur contrat de travail.

Le CNFCE se conforme proactivement à l'ensemble des règles de la RGPD, sous la responsabilité de Ludovic HAMANN, DPO de l'entreprise.

Renaud BAUDIER
Président du CNFCE


42 rue Rouelle - 75015 Paris / 01 81 22 22 18
SIRET 480 626 787 00067 / RCS 480 626 787
SAS au capital de 100 000€

